

contribution

L'Asem, un outil pour aujourd'hui ?

La Centrale économique (ou Asem) selon François Partant

1. Un bref historique

L'idée d'une Centrale économique est apparue tôt dans l'œuvre publiée de François Partant. Ses publications théoriques s'échelonnent entre 1976 et 1987. Dès la publication de *La guérilla économique*¹, en 1976, la description d'une Centrale figure de façon détaillée. Les tentatives de mise en pratique sont plus anciennes : « *J'ai évoqué pour la première fois cet organe de la démocratie économique dans La guérilla économique, en racontant comment son projet de création avait été enterré au Congo en 1972, puis à Madagascar dans les années qui suivirent le renversement du président Tsiranana [1972 à 1974]. A vrai dire, il l'avait déjà été en 1969 au Sud-Yémen, où je m'étais rendu sur la foi d'informations qui se sont révélées fausses (...).* »² Quoique l'auteur parle « d'enterrement », la Centrale a bien été expérimentée, brièvement et dans un contexte d'entreprise, à Madagascar en 1972. Un des intérêts de cette expérience est qu'elle a eu lieu dans le tiers monde, en reprenant un mode de fonctionnement vernaculaire : le « fokonolona »³

Après 1975, Partant s'est essentiellement consacré à des travaux théoriques et a notamment retravaillé son idée de Centrale. Ne croyant plus à la possibilité d'intervenir au niveau de l'Etat et de l'entreprise, il fait évoluer son idée pour la proposer au mouvement alternatif. C'est chose faite en 1982, dans son livre « de référence » : *La fin du développement*⁴. L'auteur consacre à la Centrale l'essentiel du chapitre 9⁵. Enfin, un dernier état de la réflexion de Partant se trouve dans *La ligne d'horizon*, rédigé à partir de 1985 et paru en 1988. Il s'agit d'un ouvrage posthume, mis en forme à partir d'un manuscrit inachevé. Les références à la Centrale figurent au début et au milieu du chapitre 6⁶, brièvement au chapitre 8⁷, et surtout dans l'annexe 1 qui lui est entièrement consacrée⁸. Nous constatons que la Centrale se nomme à présent ASEM (pour Association pour une alternative socio-économique mondiale) et que son fonctionnement est précisément détaillé dans l'annexe 1.

C'est dans ces deux derniers ouvrages que nous emprunterons prioritairement nos éléments de réflexion.

¹ François Partant, *La guérilla économique*, Paris, Seuil, 1976.

² François Partant, *La ligne d'horizon*, Paris, La découverte, 1988, réédition 2007, page 152. Toutes les références à cet ouvrage se feront sur cette réédition.

³ *La guérilla économique*, op. cit., page 154.

⁴ François Partant, *La fin du développement*, Paris, La découverte, 1988, réédition Babel 1997. Toutes les références à cet ouvrage se feront sur cette réédition.

⁵ op. cit., page 199.

⁶ *La ligne d'horizon*, op. cit., pages 151-152, puis pages 157-158.

⁷ op. cit., page 203.

⁸ op. cit., page 211.

2. L'Asem, « organe de la démocratie économique »

Le rôle de l'Asem

« L'objet de l'Asem est de réunir toutes les personnes qui souhaitent fonder ensemble une société au sein de laquelle sont exclus les rapports de domination et les relations de pouvoir. Il est de promouvoir des activités productives pour donner aux sociétaires des moyens d'existence, en évitant que n'apparaissent entre eux des contradictions d'intérêts. Il est aussi d'instaurer de nouveaux rapports sociaux et de nouveaux rapports économiques dans le cadre de l'association, qui conserve la propriété légale des moyens de production. A cette fin, l'Asem effectue des études de faisabilité, acquiert des moyens de production et consent des prêts aux sociétaires pour faciliter leurs investissements productifs »⁹

La raison d'être politique

La raison est de permettre l'autonomie économique : « L'autonomie économique est l'objectif immédiat que [les alternatifs] devraient s'assigner. Elle implique la rupture des échanges, tels qu'ils se pratiquent aujourd'hui, au sein de chaque pays et à l'échelle mondiale. Mais l'objectif à plus long terme n'est pas et ne peut pas être de rompre les relations qui se sont nouées entre les peuples, ni de stopper des échanges qui permettent de mettre en commun certaines ressources trop inégalement réparties. Il est de transformer des liens d'interdépendance conflictuelle en lien de solidarité effective.

L'autonomie économique n'est donc pas une fin en soit. Elle est le seul moyen, la seule opportunité qui soit offerte par le système lui-même, du fait des conséquences sociales de son évolution (de la marginalisation d'une partie de la société), de reconstruire progressivement le monde comme il faudrait qu'il le soit pour devenir, peut-être, un peu plus juste, un peu moins déchiré par des contradictions d'intérêt : de bas en haut. »¹⁰.

Il s'agit donc de permettre l'apparition d'une société autonome **économiquement** par rapport au système. Partant écrivait en 1982 à propos de l'exemple des alternatifs allemands : « [les alternatifs] se marginalisent sans former une société marginale, parce qu'ils peuvent, à la lisière du système productif qu'ils refusent, vivre très largement de l'enrichissement collectif qu'il assure. Dès lors, leur autonomie individuelle est à la merci de l'évolution techno-économique. Pour la préserver, il devront, tôt ou tard, la concevoir et l'organiser dans le cadre d'une société économiquement autonome. »¹¹. En 2008, il est possible d'écrire exactement la même chose sur les alternatifs contemporains : ils mettent en place des expériences politiquement intéressantes, produisent des biens choisis et écologiques... qu'ils écoulent sur le marché. Leur réflexion (et a fortiori leur pratique) sur l'alternative ne va pas jusqu'à l'économie. Aujourd'hui, dans le contexte des idées de décroissance, la réflexion est peut-être en train d'évoluer. Mais la difficile question de la mise en pratique reste entièrement posée. A partir de ce constat, il est logique de réfléchir à un outil « technique » qui permettrait d'aider à cette mise en pratique.

⁹ op. cit., page 211-212.

¹⁰ *La fin du développement*, op. cit., page 223.

¹¹ op. cit., page 210.

Pourquoi une Asem ?

1. Envisager une Asem ?

La construction d'une Asem ou d'une « centrale » telle que l'envisagea François Partant doit être placée dans une perspective à préciser. L'idée vient, chez cet auteur, quand il se rend compte que même avec les meilleurs conseils « techniques » et « politiques », il n'y a aucune chance que l'Etat agisse pour le bien du peuple qu'il prétend représenter ; il n'y a aucune chance que les objectifs de l'Etat-nation prennent pour objet la vie ¹² des gens vivant sur son territoire... Pouvoir décider pour soi-même, décider de ses activités de vie, des accords possibles avec l'environnement ou encore du sens de la vie. Les nations salariales n'ont fait, au bout d'un moment, que développer la figure du producteur-consommateur... C'est la Mégamachine et le Léviathan !

La deuxième idée-force qu'il met en avant, est que cette société a montré sa capacité à « foncer dans le mur » en intégrant ou en récupérant toute forme de contestation ou de volonté de transformation¹³. La transformation, c'est son domaine ! « *La révolutionnarisation* » disait Marx. Cette société capitaliste, productiviste, de développement... ne peut être dépassée, la « dialectique » comme mouvement historique a échoué ! Cette société n'est ni réformable ni transformable de l'intérieur, que ce soit en prenant le pouvoir légalement ou par la force. Surtout pour aller vers une société meilleure !

Que ce soit ses tentatives d'expérience de la « centrale » ou ses analyses de notre société et du monde contemporain, tout pousse Partant à envisager une « force porteuse » de transformation. Ce seront les exclus qui pourront (ou devront) jouer ce rôle.

2. L'alternative, c'est pas malin... (chanson¹⁴)

Cette véritable transformation sociale, économique et psychologique doit considérer une société qui permette aux exclus - volontaires ou involontaires - d'exister, de vivre par leurs propres moyens. Peut-être François Partant reconnaissait-il l'énoncé de Cornélius Castoriadis qui pourrait être résumé ainsi : « Les hommes assemblés se donnant à eux-mêmes leurs propres lois » et « sachant qu'ils le font ».¹⁵

En tout cas, l'idée de la « Centrale » et de l'Asem reste d'abord une idée de lutte pratique et non d'élaboration d'un système théorique même parfaitement cohérent et rationnel. C'est-à-dire que ce qui est envisagé, c'est de commencer dès à présent la construction d'une alternative. Une « vraie » alternative qui ne découle automatiquement de rien du tout ! Et dont le devenir ne dépend pas d'une théorie préétablie, mais de l'action de ces gens qui sont en rupture avec le système.

¹² Il faut entendre ce mot ici non pas comme la « simple existence », mais comme la possibilité de décider de ses orientations, de ses activités... sans être rivé à des dépenses monétaires.

¹³ L'histoire des formes et des modes de contestation l'argumente à l'envi !

¹⁴ Chanson de François Béranger, sur son album éponyme, qui date de 1975 (déjà !).

¹⁵ Nous empruntons la citation à Serge Latouche, « Castoriadis, penseur de la décroissance : Mégamachine, développement et société autonome », in « Cornélius Castoriadis. Réinventer l'autonomie », sous la direction de Blaise Bachofen, Sion Elbaz et Nicolas Poirier, éditions du Sandre, Paris, 2008.

3. Y a-t-il des gens susceptibles de porter le projet de la « vraie » alternative ?

François Partant cherche dans la réalité immédiate ce qui peut faire que des personnes ou des groupes se situent dans cette perspective. Il y a ceux qui s'excluent et qui se disent alternatifs. Avec eux, il cherche un débat qui permette de se situer. Alors qu'avec ceux qui sont exclus il faut, sans doute, trouver d'autres ressorts que le débat sur les alternatives, la démocratie, l'autogestion. Il va définir le contexte d'utilisation de son outil en fonction de comment ces groupes peuvent imaginer leur nouveau système de besoins et quelles pourront être leurs perspectives « révolutionnaires ».

Bien sûr, il y a des principes à établir, des perspectives à se donner, des erreurs historiques à ne pas refaire... Tout cela n'est pas évident !

Mais Partant affirme que dans les premières mesures concrètes à prendre pour la revitalisation d'une région déshéritée, par exemple, il y a la séparation ou la déconnexion d'avec le marché, le système des prix, ... Bref, il faut supprimer les éléments de dépendance qui empêchent de décider par soi-même.

Cette perspective entraîne également l'idée de la fin des prélèvements y compris pour la sécurité sociale pour retrouver des niveaux de décision quant aux services publics nécessaires. Moins de travail pour chacun, plus de chômeurs... Puis, le choix des activités, une autre idée de la rentabilité, etc.

4. L'Asem, un instrument de l'alternative...

François Partant affirme que l'alternative n'a de chance de durer et d'amplifier que si elle forme une société alternative ! Les gens doivent sortir de leur autonomie individuelle ou de groupe pour concevoir un collectif humain. Pour cela il pensait à une coordination d'unité de vie de base. Ce qui peut être perçu comme la coordination des expériences, pour commencer.

Pour « caler » son instrument, François Partant recommande de lutter d'abord contre la division entre décideurs et exécutants, étant sous-entendu pour lui que les exclus ne reproduiront pas la division du travail liée à la forme industrielle...

Description d'une Asem

L'idée est de regrouper, au sein d'une structure technique, des gens exerçant des activités complémentaires dans la même région pour leur permettre d'effectuer des échanges prioritairement entre eux, aux conditions qu'ils décident eux-mêmes. Dans un deuxième temps, il sera possible de choisir une partie de ce qui est produit, et d'aider à l'installation de nouvelles structures.

1. Une structure d'échanges prioritaires...

L'idée fondamentale d'une Asem est de s'associer pour échanger prioritairement, afin de se rendre le plus indépendant possible du « marché » et de l'économie dominante. Il est donc nécessaire de se regrouper entre divers groupes de vie (collectifs, familles...) vivant dans la même région, et capables de proposer des productions relativement complémentaires afin de pouvoir effectuer des échanges.

2. ...avec un rôle technique

Une Asem est destinée à permettre des échanges économiques indépendants de la situation du « marché ». Son rôle est donc éminemment pratique. Elle est destinée, le cas échéant, à pouvoir effectuer des études techniques.

L'essentiel du rôle dit « technique » est porté par les sociétaires eux-mêmes. Il s'agit notamment :

- de choisir, au consensus, ce qui peut être échangé au sein de l'Asem ;
- de choisir le mode d'échange le mieux adapté ;
- de décider et de se répartir ce qu'il « vaut mieux » produire, en fonction des besoins et des conditions locales ;
- d'accepter de nouveaux sociétaires ;
- d'aider à de nouvelles installations.

Tous ces choix devront se faire sans perdre de vue l'objectif d'une meilleure autonomie économique.

Afin d'aider à certaines de ces décisions, il est envisageable de faire appel à des techniciens (par exemple économistes ou agronomes) qui pourront effectuer des études sur des questions précises.

3. Choix de la production

Actuellement, il est hors de propos que les producteurs choisissent ce qu'ils produisent. Pour prendre un exemple dans l'agriculture, on voit une année du maïs à longueur de champs, et l'année suivante du colza, sans que l'agriculteur ait son mot à dire.

L'objectif d'une meilleure autonomie économique nécessite de réfléchir à ce que l'on veut produire. Que ce soit pour les « biens d'équipement » ou la nourriture, faire des choix sur la production à réaliser est le moyen de « reconquérir le domaine vernaculaire », pour reprendre l'expression d'Ingmar Granstedt. Cet auteur a d'ailleurs, depuis longtemps, mené une réflexion sur la question dont on pourra utilement s'inspirer¹⁶. Effectuer un minimum de « planification », au sens où François Partant utilisait le terme, est une condition indispensable au retour à l'autonomie économique, même partielle.

Avec un peu d'expérience, il sera relativement facile et très utile aux participants d'une Asem de faire des choix de production, et de se les répartir de gré à gré, partant du constat de ce qu'il a fallu se procurer sur le « marché » jusqu'à présent. Cette possibilité représente une avancée potentielle non négligeable vers une meilleure autonomie économique du groupe dans son ensemble.

4. Aides à l'installation

L'Asem pourrait mettre à la disposition du porteur d'un projet les moyens et outils de production (par exemple du terrain agricole ou des machines). Mais l'Asem doit en conserver la propriété, afin de garantir la pérennité de ses activités. Par contre, l'accès à ces outils doit être garanti aux personnes qui exercent l'activité tant qu'ils continuent de l'exercer. Cette garantie doit être effective, donc « statutaire », au besoin elle pourrait faire l'objet d'un contrat. Cette question de la propriété, qui recoupe celle de l'accès au foncier, est très importante et se pose actuellement à de nombreux collectifs. L'Asem pourrait constituer l'une des réponses possibles, en permettant de conserver une propriété collective.

¹⁶ Ingmar Granstedt, *Du chômage à l'économie conviviale*, réédition A plus d'un titre éditions, 2007 (le texte date de 1982).

Quelques éléments de fonctionnement

1. la démocratie directe et l'implication des sociétaires

Une Asem ne peut fonctionner que si elle reflète les besoins et les choix de l'ensemble des sociétaires.

Partant était conscient du risque de dérive et de prise de pouvoir dans une Asem. Il a insisté à plusieurs reprises sur le côté indispensable du fonctionnement démocratique : dès 1976, dans *La guérilla économique*, il écrit : « La centrale ne serait alors que l'organe qui impulse les entreprises économiques du pays, mais qui reçoit en retour les projets et les directives de ces dernières. Elle ne serait donc pas un pouvoir hiérarchique, mais un centre de décisions collectif, un organe de coordination technique, contrôlant enfin l'exécution des décisions prises en commun »¹⁷. On lit dans *La fin du développement*, en 1982 : « Les statuts de la centrale (...) doivent strictement refléter la démocratie économique qu'elle a à mettre "techniquement" en forme »¹⁸. Enfin, dans *La ligne d'horizon*, Partant écrit : « Dès lors que l'ASEM se propose de réaliser la démocratie directe dans le domaine économique, tous les producteurs sociétaires [ont] un même pouvoir de décision en ce domaine (...) »¹⁹.

2. le financement des opérations

Le financement ne peut faire appel qu'à des sources privées (souscription, mécénat...) ou internes à l'Asem (aide à l'installation). C'est la seule façon de maîtriser le fonctionnement de la structure. Le recours à des fonds publics est à proscrire. Dans un premier temps, le recours à des financements importants ne semble pas indispensable. La question se posera avec plus d'acuité quand il s'agira d'acquérir des terres ou des biens.

3. les statuts

Les statuts doivent refléter le fonctionnement de la structure, tout particulièrement la démocratie directe. Ils doivent également garantir la pérennité des activités. Notamment, en cas de dissolution de l'Asem, ses avoirs doivent être reversés à une structure ayant un objectif similaire.

La question des statuts doit être travaillée, puisqu'il s'agit de la référence sur laquelle s'appuyer en cas de désaccords.

4. comment échanger ?

Une des questions « techniques » à laquelle devront répondre les sociétaires de l'Asem est celle du ou des modes d'échange. En principe, il est possible de procéder à des échanges de différentes façons :

- par troc pur et simple. Il s'agit d'un échange d'une certaine quantité de marchandise contre une certaine quantité d'un autre bien (ou service). L'accord sur l'équivalence se fait de façon ponctuelle pour l'échange considéré.
- Par « vente » payée en monnaie « officielle », c'est-à-dire en Euro. Cette façon de faire peut s'envisager dans des cas ponctuels. Si elle est systématique au sein de l'Asem, elle risque de poser rapidement problème, puisqu'elle renvoie directement à l'économie dominante dont il s'agit de s'affranchir.
- Par utilisation d'une « unité d'échange », c'est-à-dire une « monnaie interne », comptabilisée dans l'association, et qui donne un « pouvoir d'achat » à l'intérieur de l'Asem. Cette unité d'échange a été utilisée notamment dans les Sels (Systèmes

¹⁷ *La guérilla économique*, op. cit., page 157.

¹⁸ *La fin du développement*, op. cit., page 224.

¹⁹ *La ligne d'horizon*, op. cit., page 215.

d'échange local), ce qui a permis de prouver son efficacité, ou du moins son efficacité²⁰. Ce mode d'échange est susceptible de diverses variantes (échanges basés sur une équivalence de temps, monnaie « fondante », etc.)

Il semble difficile d'indiquer a priori « le » bon mode d'échange, car le choix qui sera à faire dépendra assez étroitement des conditions concrètes de mise en place de l'Asem. Il faut toutefois être conscient de l'importance de cette question qui ne doit pas être traitée à la légère.

Un exemple en forme de fiction

Imaginons un collectif de vie dans une région rurale semi montagneuse. Par exemple, et arbitrairement, en Ardèche. Ce collectif est composé d'une dizaine de personnes (enfants compris). Il vit actuellement en partie d'activités d'horticultures, dont les produits, parfois après transformation (conserves, etc.), sont vendus sur les marchés. Il exploite également des « ressources locales gratuites » (typiquement la châtaigne, dans le cas de l'Ardèche), qui sont récoltées en saison puis transformées (confiture, purée, etc.) et vendues également sur les marchés. Ces productions font aussi l'objet d'une auto consommation.

Une importante source de rentrée financière du groupe reste toutefois les allocations Rmi et chômage de certains membres du groupe, ainsi que ponctuellement les salaires d'emplois à l'extérieur.

L'ensemble de ces rentrées financières sert à acheter tout ce qui n'est pas autoproduit, c'est-à-dire beaucoup de choses : une partie de la nourriture, les vêtements, tous les objets de consommation courante (du savon au tabac), etc.

Imaginons à présent que ce collectif décide de constituer une Asem avec des groupes qui lui sont proches. Il devront, dans un premier temps, évaluer les échanges qui sont possibles entre eux. Les châtaignes pourraient être rapidement éliminées, puisque facilement accessibles.

Pour les autres productions agricoles, certaines ne sont possibles qu'à certaines altitudes, ce qui devrait permettre une première complémentarité et de premiers échanges. S'il se trouve dans le groupe un artisan producteur de chaussures, ou un fabricant de savon artisanal, d'autres échanges pourront se faire. Dans le cas du savon, il sera intéressant de rechercher un producteur d'huile. En poursuivant cette logique, il sera possible de se poser la question de la production à l'intérieur du groupe pour toute une série de choses.

Un mot de conclusion

Toute notre réflexion n'offre d'intérêt que si elle permet de passer à terme à la pratique. Après tout, l'idée n'est pas neuve, puisque Partant l'a lancée dans ses livres depuis les années 1970. Peut-être que l'époque que nous vivons, avec ses dysfonctionnements économiques de plus en plus manifestes, appelle la réalisation de ce type d'expériences, qui pourraient être une aide tant à la vie des gens qu'à la (re)construction d'un futur.

Jean-Marc Luquet
Gilles Luquet
La ligne d'horizon
juin 2008

²⁰ Sur le fonctionnement des Sels, on se référera utilement à un livre écrit par des économistes « de terrain » : *Une économie sans argent. Les systèmes d'échange local*, par Denis Bayon, Jérôme Blanc, Isabelle Guérin, Gilles Malandrin et David Valat, sous la direction de Jean-Michel Servet, Seuil, 1999.